

BOX 3 : Autopromotion des couches vulnérables (Femmes et jeunes filles) par la mise en place d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) à Bordj Bou Arreridj (Algérie)

Contexte

Dans le monde, et en Algérie, les femmes rurales ont rarement accès à des ressources qui rendraient leur travail plus productif et les soulageraient d'une partie de leur dur labeur. En définitif, ce ne sont pas seulement les femmes qui sont pénalisées, mais aussi leurs familles, leurs communautés et l'économie locale.

Les femmes rurales ont de nombreux rôles, et leurs responsabilités et connaissances sont différentes de celles des hommes. Aux champs, elles plantent, désherbent, cueillent, récoltent et s'occupent du bétail. Dans leur foyer, elles s'occupent des enfants et de la maison, préparent les repas et gèrent les affaires quotidiennes du ménage. En plus de leurs multiples tâches, elles passent de longues heures à ramener l'eau et à ramasser du bois pour le feu.

Or, malgré leurs nombreuses responsabilités, les femmes ont nettement moins accès aux ressources et aux services dont elles ont besoin pour augmenter leur productivité et leurs revenus, et alléger leur fardeau de tâches ménagères. Les femmes sont handicapées par le manque d'instruction, l'inégalité des droits de propriété et l'impossibilité ou presque d'accéder aux ressources. Chacune de leurs activités nécessite de longues heures de labeur, ce qui réduit d'autant leur capacité d'améliorer leurs revenus. La prospérité et la croissance des communautés pauvres passent donc par la satisfaction des besoins des femmes et le respect de leurs droits. À l'heure où l'agriculture paysanne connaît une mutation accélérée sous l'effet du commerce, de la mondialisation, du changement climatique, des nouvelles technologies et des flux migratoires, il est primordial de reconnaître le rôle de premier plan que jouent les femmes dans l'agriculture. Les femmes ont besoin d'être soutenues pour apprendre à s'adapter à ces transformations et à saisir les nouvelles occasions qui se présentent.

Notre projet prouve que l'investissement en faveur des femmes peut produire des améliorations

sensibles de la productivité et de la sécurité alimentaire. Des communautés entières profitent des retombées sociales et économiques résultant de l'accès des femmes à la terre, à l'eau, à l'éducation, à la formation, aux services financiers et à une société civile organisée. Les études de la banque mondiale montrent que, dans beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne, la production alimentaire pourrait augmenter de 10 à 20% si les femmes avaient moins d'obstacles à surmonter.

L'autonomisation des femmes et l'égalité des chances des hommes et des femmes sont des préalables fondamentaux pour réduire la pauvreté, la faim et la malnutrition. Si l'on garantissait aux femmes le même accès que les hommes aux ressources et intrants agricoles, les exploitations gérées par des agricultrices pourraient voir leur production s'accroître de 20 à 30%, ce qui permettrait de réduire de 100 à 150 millions le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde (source FIDA).

Depuis l'indépendance, les femmes algériennes aspirent à l'instauration d'une égalité avec les hommes ainsi qu'à l'exercice de leurs droits fondamentaux. Elles ont placé la question de l'abrogation des lois discriminatoires à leur égard au cœur de leur combat et revendications. Les femmes algériennes citoyennes, jouissant de droits égaux mais partiels malgré l'article 29 de la constitution. Dans d'autres situations, la discrimination positive consiste à instaurer les conditions qui permettent aux personnes avec des difficultés (handicap physique, par exemple) de bénéficier des mêmes droits et opportunités. Une autre forme de discrimination positive tente de « réparer » les anciennes injustices. Toutes ces pratiques et mesures ont pour objectif de promouvoir « l'égalité par l'inégalité ». Le lien entre les mesures de discrimination positive et la problématique de notre projet, c'est chercher le renforcement des femmes rurales pauvres au détriment des hommes dans le sens de créer des inégalités de choix des bénéficiaires pour atteindre une égalité aux droits socioéconomiques.

Le but précis de notre programme :

Les femmes rurales vulnérables, dont des femmes veuves, divorcées et cheffes de famille sans ressources des communes de Djaâfra, Teffreg, Harraza, Rabta, El Euch, El K'sour et Bendaoud de la wilaya de Bordj Bou Arreridj jouissent de leurs droits socio-économiques par la création des activités agricoles génératrices de revenu. La convention n° 111 de l'OIT concernant la discrimination (emploi et profession) : ratifiée le 22/05/1969. Cconstitution 15/11/2008 Art. 29

Le programme répondra tout d'abord à ces problématiques par l'organisation d'une campagne d'information des parties prenantes sur le projet puis une campagne de formation. Les projets de développement les plus performants sont ceux qui intègrent le facteur du rôle et des besoins des femmes dès leur phase de conception. Le projet de mise en valeur des parcours sera centré essentiellement sur la remise en état des zones de pâturage très dégradées et sur l'augmentation des revenus des éleveuses rurales qui y vivent. Mais il reconnaît aussi le fait que l'amélioration décisive et durable de l'environnement et de l'économie nécessite de meilleures conditions de vie, en particulier pour les femmes.

La combinaison des différentes interventions du programme contribuera directement à améliorer l'existence quotidienne et les perspectives d'emploi des femmes. Les femmes deviendront ainsi plus autonomes sur le plan économique, et les rapports hommes-femmes commenceront à se modifier dans les familles. Par conséquent, les ménages seront mieux lotis, et les jeunes filles seront moins poussées à se marier très tôt.

En outre, l'évaluation finale de nos précédents projets appuyés par plusieurs bailleurs de fonds, ont révélés un besoin en renforcement du réseau associatif local. Pour répondre à cette carence, le projet prévoit un deuxième volet d'interventions pour la sensibilisation et la prise de conscience du public à l'importance de l'implication des femmes

au développement. El Ghaith s'emploie depuis longtemps à améliorer le bien-être et la prospérité des femmes et à promouvoir l'égalité des sexes. Les programmes et projets qu'elle appuie améliorent l'accès des femmes aux ressources et à la prise de décisions et s'efforcent de faire en sorte que les initiatives de développement profitent de manière plus équilibrée aux femmes et aux hommes. Mais l'exercice ne se prête pas aux recettes toutes faites : les rôles de chaque sexe et les relations hommes-femmes varient en fonction du contexte. C'est un défi permanent que de comprendre ces différences et d'en tenir compte. Le programme de renforcement des capacités de la société civile permettra, outre l'appui à la mise en œuvre du projet, d'offrir aux interventions d'El Ghaith un impact régional et des possibilités de duplication du projet.

Enfin, au cours de plus de 15 années d'action au service du développement rural, El Ghaith a constaté que les femmes pouvaient être de formidables alliées dans la lutte contre la pauvreté. C'est la raison pour laquelle nous œuvrons pour défendre leurs droits fonciers, améliorer leur accès à l'eau, à l'éducation, à la formation et aux crédits, par des activités génératrices de revenus. Ce plaidoyer s'appuiera sur un troisième volet communicationnel qui permettra aux objectifs défendus par le programme d'avoir une répercussion au niveau national. Les technologies de communication seront utilisées comme d'habitude pour la visibilité des actions, par la radio locale et par les réseaux sociaux (Face book et site internet). Le défi principal que l'on craint de rencontrer réside dans le processus de création de coopératives. A cause des restrictions imposées par leur mari, les femmes rurales sont peu mobiles en dehors de leur territoire, mobilité pourtant nécessaire pour la réalisation du dossier à cause de leurs maris. Il est donc prévu d'impliquer les hommes dans le processus pour permettre la création des coopératives.

Résultats

R1: Connaissances et compétences de 70 décideurs et acteurs locaux des communes de Djaâfra, Teffreg, Harraza, Rabta, El Euch, El K'sour et Bendaoud améliorées sur les droits socio-économiques des femmes et leurs mise en œuvre.

R2: Les connaissances et capacités des femmes rurales veuves et divorcées et cheffes de ménage pauvres et vulnérables des communes de (Djaâfra, Teffreg, Harraza, Rabta, El Euch, El K'sour et Bendaoud) sont améliorées pour leur autonomisation socio-économique)

R3: Autonomisation économique de plus 500 femmes veuves, divorcées et cheffes de ménages des communes de (Rabta, El K'sour et Bendaoud) par le développement d'activités d'élevages sensibles à l'environnement, adaptées au contexte économique et génératrices de revenus) et installation d'unités de transformation

Perspectives

(1) Autonomisation économique des femmes:

Les efforts permettant d'accroître l'égalité des opportunités pour les femmes concernant l'accès et le contrôle des ressources économiques (comprenant la terre, la propriété, la technologie, les services financiers, l'héritage et les ressources naturelles) et de promouvoir l'entrepreneuriat durable des femmes en accord avec les lois nationales et les engagements internationaux, en mettant l'accent sur le développement durable.

Les efforts pour promouvoir l'accès à un travail décent et à un salaire égal pour toutes les femmes comprenant la reconnaissance du travail domestique et de soins, par la législation, les politiques de protection sociale, les prestations de service et le partage des responsabilités dans la famille et à la maison adaptés, à l'échelle nationale.

(2) Autonomisation politique des femmes:

Les efforts pour promouvoir la participation complète et effective et l'égalité d'opportunités des femmes dans le leadership et la participation politique à tous les niveaux de prise de décision et dans toutes les sphères de la vie, à travers la réalisation de ce programme qui aura un impact direct sur l'autonomisation économique, effet positif sur leur liberté et leur courage de prendre

de décision et d'assumer un choix d'intégrer une association ou un parti et la moindre des choses c'est choisir son élu. Les efforts pour concevoir, renforcer et mettre en œuvre des lois et politiques nouvelles ou déjà existantes sur l'égalité des genres, revoir les contenus discriminatoires et transformer les normes et les pratiques sociales vers davantage de respect et de satisfaction dans l'égalité des droits des femmes par les ateliers de sensibilisation dans le cadre du résultat 1 par l'utilisation d'une campagne de communication.

(3) Changement relation Hommes/Femmes

Une fois les femmes identifiées, les hommes des familles sélectionnées seront touchés par la sensibilisation par le biais des focus groupe au niveau des communes où les hommes des bénéficiaires participeront à une séance de travail pour les impliquer.

A travers ce focus, les hommes seront sensibilisés sur l'importance de l'implication des femmes à la contribution aux besoins de la famille et au développement du village pour améliorer les conditions de vies de la population. Pour donner plus d'intérêt, nous avons décidé d'inviter des hommes (pères, frères, fils) des femmes bénéficiaires à participer au développement de l'élevage de leurs filles, mères ou sœurs pour apporter leur soutien et éviter les confits de propriété et de jalousie entre les sexes.

Les représentants des pouvoirs publics et des associations seront impliqués pour assumer leur responsabilité. Des focus groupe seront réalisés pour leurs expliquer que le projet est destiné aux femmes et l'importance de donner la chance aux femmes de prouver qu'elles sont capables de gérer leurs petits élevages.

Site association: www.elghaith.org

El Ghaith est le nom que se sont choisis les fondateurs de cette association de Bordj Bou Arréridj comme pour se tracer une destinée consacrée à secourir et rendre l'espoir à ceux qui en ont le plus besoin.

El Ghaith désigne à la fois le « secours » et les premières pluies qui tombent après une longue période de sécheresse.

Elle a vu le jour 25 mars 1998, dans la commune de Hasnaoua, à une dizaine de kilomètres du chef lieu de la wilaya de Bordj Bou Arréridj

(BBA). Interpellée par la précarité que vit la majorité des communes de BBA, dont souffre plus particulièrement les femmes et les enfants, ces « sacrifiés au profit de l'homme » El Ghaith commence ses premières activités par l'opération « septembre de l'écolier », qui consiste à aider les enfants de conditions modestes à acquérir les fournitures scolaires pour leur permettre d'avoir une scolarité normale, « surtout les filles qui sont systématiquement sacrifiées au profit des garçons lorsque des choix budgétaires sont à faire ».

L'opération a très vite connu un succès retentissant et a débordé les frontières de la commune de Hasnaoua pour arriver à toucher aujourd'hui pratiquement toutes les contrées de la wilaya.

Auteurs

Smail Izerrouken et Houria Belouahri

